

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 22 (1930)
Heft: 5

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cèrent les patrons sur les prix, et d'autre part, la sous-estimation et la mise en danger du métier par les entreprises non organisées occupant un personnel non syndiqué. Sur la base d'un questionnaire distribué aux membres de la fédération, le projet de conclure un contrat collectif avec les entreprises non organisées fut rejeté, par contre les deux parties demandèrent une complète organisation.

A l'Etranger.

Arvid Thorberg.

La mort foudroyante de notre ami Arvid Thorberg, président de la Centrale syndicale suédoise, a causé de la consternation chez tous ceux qui eurent le plaisir de collaborer avec lui dans les institutions internationales. Doué d'une force de travail remarquable, nature ouverte et loyale, foncièrement bon, Thorberg ne comptait partout que des amis. Chacun rendait hommage à sa clairvoyance et à la franchise de son caractère.

Arvid Thorberg est né le 13 avril 1877 dans une très modeste famille. Après avoir fréquenté l'école primaire, il devint menuisier. Il milite aussitôt de toutes ses forces dans les organisations ouvrières. A l'âge de 25 ans déjà, il devint secrétaire permanent de l'Union des menuisiers. En 1903, il était nommé secrétaire, puis président en 1904 de la Fédération nationale des ouvriers sur bois. En 1906, Thorberg siégeait au Bureau de la Centrale nationale dont il devint l'un des secrétaires en 1908. Il fut élu président de la Centrale nationale en 1920 et entraînait la même année au Conseil municipal de Stockholm dont il était le vice-président lorsque la mort le frappa. Élu sénateur en 1921, membre du conseil d'administration du Bureau international du travail depuis 1922, il était aussi membre du conseil général de la Fédération syndicale internationale. L'activité du camarade Thorberg dépassait donc les limites de son pays et sa mort cause une perte aussi sensible pour le prolétariat international que pour les travailleurs de Suède.

Nous avons présenté à notre organisation sœur de Suède les condoléances de l'Union syndicale suisse et nous réitérons ici nos vifs regrets pour la perte de ce grand ami de l'Internationale syndicale et de l'Union syndicale suisse en particulier.

Ch. Schürch.

Education ouvrière.

Les Centres d'éducation ouvrière de la Suisse romande sont convoqués à une conférence pour le

Dimanche 25 mai, à Yverdon,
à 10 heures 30, au Cercle ouvrier,

avec l'ordre du jour suivant:

- 1^o Appel.
- 2^o Organisation de la campagne 1930—1931, rapporteur P. Graber.
3. Organisation d'une semaine de vacances.
- 4^o Organisation de voyages à l'étranger, rapporteur G. Schelling.
- 5^o Organisation d'une tournée de films.
- 6^o Divers.

La Commission centrale compte sur la présence d'une délégation de tous les centres locaux.

Centrale suisse d'éducation ouvrière.